

Réunion du 9 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme et MM. Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Christian LÉCHIT.

### **OBJET : ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS DE RECHERCHE 2026 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PARTENARIALE 2023-2026 ENTRE L'UPPA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

Par délibération du 12 décembre 2022, le conseil communautaire a approuvé le renouvellement de la convention quadriennale entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la période 2023-2026 afin de soutenir des projets de recherche, de valorisation et de transfert des résultats de la recherche en prise avec les enjeux sociaux, économiques et culturels de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Par cette même délibération, le conseil communautaire a donné délégation au bureau pour retenir les projets à financer, en fonction de l'enveloppe annuelle votée au Budget Primitif pour l'exécution de ladite convention.

Un crédit de **90 500 €** correspondant à l'exécution des actions prévues pour l'année 2026 dans le cadre de cette convention a été inscrit au budget 2026.

Ainsi, pour l'année 2026, au vu des propositions de la commission mixte UPPA-CLO en charge de la sélection des projets, et eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de financer** à hauteur de 50 % la thèse intitulée « Modélisation orientée demande du système énergétique et approche participative : application à la décarbonation de la production de chaleur pour la cuisson dans les scénarios nationaux ». Porteur de projet : Guillaume GUIMBRETIERE, Collège : Sciences Sociales et Humanités (SSH) spécialité Sciences De la Durabilité, laboratoire Transitions énergétiques et environnement (TREE), soit 59 000 € répartis sur trois ans sous réserve de l'obtention du cofinancement sollicité auprès de l'ADEME,

- **d'autoriser** son Président à faire mandater les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée  
Pour extrait certifié conforme,  
Le président,



**Patrice LAURENT**